



Shawinigan-Sud QC G9P 5H9

HARMONIE DE LACHINE
214-800 RUE SHERBROOKE
LACHINE QC H8S 1H2

Date	17 février 2015
Numéro d'entreprise	89337 2250 RC0001
Année d'imposition se terminant le	31 octobre 2013

0000132

AVIS DE COTISATION DES SOCIÉTÉS

RÉSULTATS

Saviez-vous que vous pourriez être tenu de produire votre déclaration T2 par voie électronique? Pour en savoir plus sur cette exigence et le service en général, visitez www.arc.gc.ca/societes-internet.

Cet avis explique les résultats de notre cotisation et toutes autres modifications que nous avons effectuées à la « T2 - Déclaration de revenus des sociétés » pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus.

Résultat de cette cotisation:	0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2012 :	0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2011 :	0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2010 :	0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2009 :	0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2008 :	0,00 \$
Solde antérieur:	0,00 \$
	=====
Solde total:	0,00 \$

Veuillez-vous référer au sommaire et à l'explication pour des renseignements supplémentaires.





HARMONIE DE LACHINE

Date 17 février 2015
Numéro d'entreprise 89337 2250 RC0001
Année d'imposition se terminant le 31 octobre 2013

AVIS DE COTISATION DES SOCIÉTÉS

SOMMAIRE DE LA COTISATION

	Déclaré \$	Cotisé \$
Impôt fédéral:		
Impôt de la partie I	0,00	0,00
		=====
Total de l'impôt fédéral établi:		0,00 \$
		=====
	Solde net:	0,00 \$
		=====
	Résultat de cette cotisation:	0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2012 :		0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2011 :		0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2010 :		0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2009 :		0,00 \$
Résultat de la cotisation pour la période de déclaration se terminant le 31 octobre 2008 :		0,00 \$
	Solde antérieur:	0,00 \$
		=====
	Solde total:	0,00 \$

Andrew Treusch
Commissaire du revenu

EXPLICATION

Nous avons modifié le revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, afin qu'il corresponde au montant calculé.

Pour obtenir des renseignements généraux au sujet de la façon de présenter une opposition, de déterminer les pertes de la société, ou au sujet des périodes de nouvelle cotisation, veuillez consulter le « Guide T2 - Déclaration de revenus des sociétés » ou notre site Web au www.arc.gc.ca.

Vous pouvez choisir de recevoir la correspondance de l'ARC en ligne exclusivement. Quand vous êtes inscrits pour ce nouveau service, nous n'imprimerons pas et ne déposerons pas à la poste la plupart des items de correspondance pour vous. Plutôt, nous vous enverrons un avis par courrier électronique lorsque vous avez du courrier pour visionner dans votre compte en ligne sécurisé. Pour plus d'information sur les services en ligne, allez à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.

Pour des renseignements, visitez www.arc.gc.ca, téléphonez ou écrivez à :

Demandes de renseignements des entreprises : 1-800-959-7775

Centre fiscal de Shawinigan
4695, 12e Avenue
Shawinigan-Sud
Télécopieur

QC G9P 5H9
819-536-4486

BSF de Montréal